

# Les nouvelles technologies de l'IST et les politiques de subvention aux revues scientifiques

Yvan Cloutier

Volume 40, numéro 3, juillet–septembre 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033477ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033477ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

## ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Cloutier, Y. (1994). Les nouvelles technologies de l'IST et les politiques de subvention aux revues scientifiques. *Documentation et bibliothèques*, 40(3), 163–165. <https://doi.org/10.7202/1033477ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Les nouvelles technologies de l'IST et les politiques de subvention aux revues scientifiques

Yvan Cloutier

Groupe de recherche sur l'édition littéraire au Québec  
Université de Sherbrooke

Le développement rapide de la recherche informatisée et du prêt entre bibliothèques a modifié non seulement les pratiques de recherche mais aussi les données sur lesquelles s'étaye le capital symbolique d'une revue, entre autres le nombre d'abonnements. Les scientifiques ne lisent plus des revues mais plutôt des articles qu'ils repèrent grâce à la recherche informatisée et qu'ils obtiennent par courrier électronique ou sous forme de photocopies grâce au prêt entre bibliothèques ou à la télécopie.

Nous serions portés à croire que les revues moins prestigieuses, soit les petites revues et les revues de périphérie, tireraient profit de ces changements. Les technologies assurent une aussi grande diffusion aux petites revues qu'aux grandes et les index des citations permettent d'en mesurer l'impact. Mais intervient un autre phénomène qui est celui du rapport entre le centre et la périphérie de la science qu'a étudié E. Jimenez-Contreras<sup>1</sup>. Les scientifiques veulent être diffusés mais ils recherchent aussi la reconnaissance. Cette quête de légitimité prévaut dans les sociétés où les chercheurs sont évalués par les pairs en fonction de leurs écrits dans de grandes revues.

Nous nous proposons d'analyser les effets de la révolution en cours sur le rapport du chercheur avec les revues savantes et sur les politiques d'aide aux revues savantes. Il importe, pour les organismes subventionnaires, de comprendre cette révolution en cours de manière à maximiser des ressources de moins en moins nombreuses.

### De la revue à l'article

Il serait intéressant d'étudier le phénomène des abonnements des chercheurs à des revues scientifiques et l'utilisation

qu'ils en font. Des chercheurs s'abonnent à certaines parce qu'ils y trouvent, plus souvent que dans d'autres, des articles dans leur champ de recherche. D'autres en reçoivent parce qu'ils sont tout simplement membres des associations qui parraient ces revues - certaines exigent que l'auteur soit membre de la société savante s'il veut soumettre un article. Enfin, pour plusieurs, l'abonnement à une revue signifie l'appartenance à un réseau de chercheurs sans qu'ils la lisent pour autant. Notre hypothèse est à l'effet que les chercheurs ne lisent plus des revues mais des articles.

Plusieurs facteurs ont entraîné ce changement. D'abord, une plus grande spécialisation des domaines de la recherche a entraîné la prolifération et le morcellement des revues. Les bibliothèques de recherche hésitent à s'abonner à des revues très pointues qu'utiliseront occasionnellement un ou deux chercheurs. Les bibliothèques québécoises ont tenté, dans les années 80, d'améliorer leur collection de périodiques mais souvent au détriment des collections générales. L'exigence de payer les périodiques en dollars américains et la hausse des coûts d'abonnement pour les établissements avaient ralenti le développement des collections. À titre d'exemple *Nuclear Physics*: 10 300 \$; *Physics Letter*: 8 200 \$; *Journal of the Chemical Society*: 6 200 \$; *Journal of Chromatography*: 6 100 \$<sup>2</sup>.

La volonté de maximiser les ressources consacrées à la documentation et l'internationalisation de la recherche ont accéléré la mise en place des nouvelles technologies de la documentation. Plusieurs institutions, comme la Bibliothèque nationale du Canada, ont privilégié la mise en commun des ressources des bibliothèques.

Aussi, la coordination des activités d'élagage des collections a empêché que des documents ne sortent du circuit de la documentation disponible. La mise sur pied de services de prêt entre bibliothèques et la généralisation de la télécopie ont pour effet de réduire considérablement les coûts d'acquisition et de traitement de la documentation et les délais d'accès. Le chercheur travaille dans son laboratoire. Un effort est fait de manière à faciliter l'accès à l'information par l'intermédiaire des micro-ordinateurs. En 1988-89, 75% des demandes acheminées à l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) l'ont été par courrier électronique. En outre, en 1991, 85% des demandes ont été honorées dans un délai de trois jours.

La bibliothèque virtuelle ou électronique est déjà une réalité, à tout le moins dans les sciences naturelles, les génies et les sciences médicales. Le Conseil canadien de la recherche scientifique a mis sur pied en 1974 l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, lequel est devenu un chef de file mondial de la mise au point et de l'exploitation de technologies de l'information grâce à des systèmes reconnus tel le Service canadien de

1. Evaristo Jimenez-Contreras, «Centre et périphérie dans les revues scientifiques: le cas des pays méditerranéens», *Revue de bibliologie. Schéma et schématisation*, no 36, (2<sup>e</sup> trimestre 1992), 68-71.
2. Coût des abonnements en 1990-91 d'après: Claude Bonnelly et al., «Les conséquences du sous-financement des universités sur le développement des bibliothèques», *Documentation et bibliothèques*, vol. 38, no 1 (janvier-mars 1992), 6.

diffusion sélective de l'information (CAN/SDI), le Service canadien d'interrogation en direct (CAN/OLE) et le Service canadien de base de données numériques scientifiques (CAN/SND). La base de données DOBIS (créée en collaboration avec la Bibliothèque nationale du Canada) rend possible le catalogage en réseau et l'établissement d'un catalogue collectif des publications scientifiques conservées dans les bibliothèques canadiennes (catalogue distribué sur CD-ROM ou disque optique en 1992).

En 1990-91, l'ICIST acheminait en moyenne 950 photocopies par jour, 175 prêts et 30 exemplaires de microfiches. Si on ajoutait toutes les photocopies transmises par prêt entre bibliothèques, on en arriverait à un taux d'utilisation d'un article que le nombre d'abonnements à la revue ne reflète en rien.

### Les «grandes revues» comme lieu de légitimation

Mais ces changements dans la technologie et dans les pratiques de la recherche d'IST se reflètent-ils dans les stratégies de diffusion des chercheurs? Nous serions portés à croire que le chercheur choisirait une revue dont les articles sont signalés dans les grands répertoires peu importe sa légitimité. Il aurait alors la possibilité de voir que son article publié dans un court délai - ce qui importe beaucoup dans les pays qui subventionnent les projets de recherche pour des périodes de trois ou de cinq années. Il faut aussi noter que, dans les pays comme le Canada, les délais sont déterminants dans le cursus de l'étudiant. Les universités encouragent la réduction du temps de diplomation et le chercheur se doit de diffuser rapidement ses recherches doctorales et postdoctorales. L'obtention du statut convoité de «jeune chercheur» universitaire et l'évaluation des équipes au sein desquelles oeuvrent ces chercheurs supposent une diffusion rapide.

Les chercheurs d'expérience («seniors») continuent quant à eux de publier dans les revues des centres scientifiques non pour être mieux diffusés - ils le seraient tout aussi bien par les moyennes ou les petites revues indexées - mais parce que ces grandes revues groupent au sein de leur comité de rédaction et de leur

bassin d'évaluateurs les scientifiques avec lesquels ils ont ou auront éventuellement des échanges scientifiques. En outre, ces revues regroupent des constellations de chercheurs dotés d'un capital symbolique important. La reconnaissance par ces centres légitime les chercheurs grâce à leur inscription dans leur curriculum vitae. La réputation de «grande revue» s'est traditionnellement reflétée dans le grand nombre d'abonnés. Les chercheurs, en particulier dans les humanités, ont parfois à choisir entre la consécration par les centres scientifiques et la reconnaissance par le milieu périphérique dans lequel ils oeuvrent. Seuls quelques chercheurs échappent à l'attraction des grandes revues: les chercheurs en fin de carrière et ceux qui n'utilisent pas les créneaux subventionnaires.

L'accentuation de la relation centre-périphérie dans les sciences contribue aussi à limiter l'expansion des petites revues que les nouvelles technologies de la documentation devraient pourtant avantager. E. Jimenez-Contreras a analysé cette relation et a montré, à partir du cas méditerranéen, que l'accroissement de la production scientifique en périphérie ne s'accompagne pas d'une augmentation dans le fonds des revues de ces pays.

### Les politiques des programmes d'aide aux revues

Les organismes subventionnaires canadiens ont pour mission de financer l'excellence. Dans le calcul du montant des subventions, ces organismes ont favorisé les revues qui avaient beaucoup d'abonnés. On y a vu un indicateur du capital symbolique que les technologies nouvelles mettent en cause. En outre, on se demande si on doit subventionner des revues dans lesquelles les chercheurs subventionnés publient peu, préférant les «grandes» revues.

Les pays doivent se faire à l'idée de subventionner de petites revues tout en reconnaissant que les technologies nouvelles ne parviendront pas à contrer les effets de la recherche de la légitimité. Ils devront alors adapter leur politique au nouvel environnement et mieux comprendre les potentialités de ces petites revues. Les petites revues peuvent s'attendre à une amélioration continue de leur influen-

ce dans le champ scientifique. D'abord, elles continueront à fournir aux chercheurs un moyen de diffusion très rapide des résultats de leurs travaux tout en leur fournissant la reconnaissance que le simple courrier électronique ne peut leur procurer. Ces revues ont aussi un rôle d'animation dans les champs scientifique et culturel d'une société donnée. Elles permettent, entre autres grâce aux numéros thématiques, de positionner les scientifiques dans la société en contribuant à la solution des problèmes avec lesquels elle est aux prises. Il ne faut pas oublier que les scientifiques doivent s'assurer d'une visibilité minimale s'ils veulent conserver l'aide financière des institutions publiques qui ont à rendre compte de leur gestion des biens publics.

Certaines revues de pays périphériques sont de grandes revues dans certaines disciplines. Ces dernières ont un lien propre avec une société, qu'on pense à l'histoire canadienne et aux études amérindiennes. Des établissements partagent avec d'autres un même champ d'intérêt, telles les études amérindiennes, les études nordiques ou l'hydro-électricité. Enfin quelques-uns se sont mérité une réputation d'excellence et publient de «grandes revues». À titre d'exemple, le *Canadian Journal of Philosophy* a un très bas taux d'acceptation des articles (15-20%) et il reçoit des textes des États-Unis, de l'Australie et de l'Angleterre.

Dès lors, les organismes subventionnaires doivent s'assurer que les articles des revues soient signalés dans les grands répertoires et dans les grandes banques de données. Les éditeurs doivent au besoin réduire les coûts d'abonnement pour les établissements et favoriser la présence des revues dans les bibliothèques étrangères afin de rendre disponibles plus rapidement les photocopies des articles en attendant que des ententes sur les droits de reprographie et que la compatibilité des systèmes de transfert permettent la généralisation de la bibliothèque virtuelle.

La réalisation de logiciels de traduction devrait permettre prochainement de réduire la barrière linguistique, en particulier dans les secteurs des sciences de la nature, du génie et de la médecine. La plus grande univocité du langage de ces disciplines

en facilite la traduction. Entre-temps, l'utilisation de résumés d'articles et la mise en commun des traductions par l'ICIST faciliteront l'accès aux revues publiées en langue française.

Le secteur scientifique périphérique ne doit pas renoncer à accroître la légitimité de ses publications. Les organismes subventionnaires doivent se doter d'indicateurs d'excellence. Malgré le fait que la dynamique du champ scientifique conditionne le mécanisme d'évaluation par les pairs et par des évaluateurs étrangers, ils demeurent nécessaires. On doit les fonder sur des indicateurs bibliométriques comme les tables alphabétiques et l'utilisation d'une revue dans une bibliothèque. Des informations sur la production scientifique des évaluateurs et sur le nombre d'articles qu'ils ont évalués permettent d'identifier les comités scientifiques par-

fois «bidons» dont les membres ont peu à voir avec le processus réel d'évaluation. Un autre indicateur d'«attraction» consiste dans le nombre et la qualité des contributions provenant d'autres pays et d'autres établissements du même pays. En outre, le fait d'évaluer, une même année, toutes les revues d'une discipline contribue à réduire le chevauchement des revues et à éliminer les revues «maison» qui servent de vitrine aux chercheurs d'une institution ou de «chapelles» scientifiques. Enfin, les données sur le nombre de textes soumis et sur le taux d'acceptation (avec ou sans modification) informent sur la perception de la revue par le milieu et sur la demande réelle. Les revues reconnues et recherchées sont celles qui ont un taux de refus élevé.

Les technologies de la communication scientifique et technique n'élimineront

pas les revues savantes en raison de l'impact du processus d'évaluation par les pairs. La «revue électronique» n'aura d'électronique que le support. Les contraintes liées à l'évaluation, en particulier celle des experts reconnus pour leur excellence, limiteront le nombre d'articles diffusés. Ici la quête de la légitimité vient limiter le développement technologique. Par contre, les petites revues tireront profit de ces progrès, ce qui justifie l'appui financier par les fonds publics.

Les technologies de la documentation, quoique accentuant l'importance des centres scientifiques, ont aussi l'avantage de rendre possible l'accès à l'IST aux groupes périphériques. C'est là la seule manière pour les pays en voie de développement d'y accéder.



**DOCUMENSA**

Ingénierie documentaire  
Document Engineering

801, rue Sherbrooke Est, bureau 615  
Montréal (Québec) Canada H2L 1K7  
Téléphone : (514) 524-7722  
Télécopieur : (514) 524-5441

## *La Bibliothèque québécoise*

### **La plus grande source d'informations sur la société québécoise ... sur CD-ROM!**

**Accès direct à plus de 510 000 références bibliographiques:** grande diversité de publications sur une période de plus de 12 ans et couvrant tous les sujets d'importance tels actualité, santé, affaires, communications, environnement, publications gouvernementales.

**Outil de travail bibliographique:** les documents repérés peuvent être imprimés selon une variété de formats ou transférés dans d'autres bases privées.

**Repérage aisé, rapide et précis:** l'interrogation s'effectue avec une version allégée de notre logiciel *EdiBase* avec menus déroulants à l'écran, questions en langage naturel ou avec opérateurs de recherche, index de recherche multiples, tri par ordre de pertinence, etc.

**Bases:** *Index de l'actualité*, *Index des affaires*, *Index de la santé et des services sociaux*; bibliographie sur les communications au Québec, sur l'environnement et l'aménagement du territoire québécois; publications gouvernementales québécoises.